



MAIRIE  
de  
SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

## Convocation à la Réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article V de la loi 2021-1465 « Vigilance sanitaire » du 10 novembre 2021 modifiant l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020, jusqu'au 31 juillet 2022 pour faire face à l'épidémie de COVID-19 – les conseils municipaux bénéficient des changements suivants :

- les conseils municipaux peuvent de nouveau se tenir en tout lieu, sans public ou avec une jauge maximale,
- les conseils municipaux ont leur quorum repasser de la moitié au tiers,
- les conseillers municipaux peuvent être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un.

Aussi, je vous prie de bien vouloir assister à une réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 22 novembre 2021 à 20 H 30 en salle polyvalente (boulevard du stade)**

**Le public sera limité à 15 personnes,**

Conformément à la loi n°2021-1040 du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, la participation aux réunions des organes délibérants des collectivités territoriales n'est pas soumise à l'obligation de présenter un passe sanitaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Culture : Bibliothèque : Fonds multimedia 2022 –demande de subvention au CD35
- 2 Environnement - Adhésion à la Charte d'entretien des espaces des collectivités
- 3 Urbanisme : ENEDIS : convention de servitude d'un transformateur à la Pilais
- 4 Urbanisme - SMICTOM
- 5 Centre bourg : création d'un Groupe de travail
- 6 Personnel - modification du tableau des effectifs
- 7 Personnel – création du CHSCT
- 8 Finances - Chantier Jeunes – taux de l'indemnisation
- 9 Finances - Budget assainissement : Provision pour dépréciation des actifs circulants
- 10 Finances - Budget assainissement –Affectation des dépenses de personnel (période 2017-20)
- 11 Finances - Budget Assainissement - DM n°1
- 12 Finances - Ouvertures de crédits 2022
- 13 Finances - Tarifs communaux 2022
- 14 Finances – Indemnités des élus
- 15 Vie associative – demandes de subventions 2021 -compléments
- 16 Vie locale : Ouvertures exceptionnelles des commerces en 2022
- 17 Approbation du procès-verbal des séances du 16 novembre 2020
- 18 Délégations au Maire
- 19 Informations / Questions diverses

Une note de synthèse jointe en annexe à cette convocation précise les affaires soumises à délibération.

A Saint Aubin d'Aubigné, le 14 décembre 2020

Le Maire,  
Jacques RICHARD



MAIRIE de SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ - 35250

4 place de la Mairie - Tél. : 02 99 55 20 23 - Fax : 02 99 55 27 83 - mairie@saint-aubin-daubigne.fr